www.maudgagnant-formation.fr

Maud Gagnant

Catalogue Formations

coodem
Organisme de formation

Activité de formation exercée au sein de la coopérative d'entrepreneurs Coodem

Organisme de formation déclaré auprès de la préfecture des Pays de la Loire sous le numéro d'agrément 52 53 000512 53 - certifié Qualiopi au titre des actions de formation depuis le 7 avril 2021

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATIONS

Maud Gagnant
Formatrice consultante

Assistante sociale depuis 20 ans, j'ai accompagné **individuellement et collectivement** des personnes confrontées à des situations difficiles telles que **la maladie, le handicap et la perte d'autonomie** et connais les répercussions que cela entrainent dans la relation d'aide.

Je suis formée sur différentes thématiques notamment :

- **à l'accompagnement des personnes souffrant de pathologies lourdes,**
- **à l'accompagnement des usagers en souffrance au travail ,**
- **à l'accompagnement des victimes de psycho traumatisme et leur entourage,**
- **à l'approche systémique des situations complexes ,**
- **aux Premiers Secours en Santé mentale,**
- **au développement du pouvoir d'agir**
- **aux dynamiques partenariales pour la prévention de la désinsertion professionnelle,**
- **à la Communication Non Violente,**
- **au FALC (Facile à Lire et à Comprendre) ....**

Cette expérience m'a enrichie et m'a permis d'acquérir une expertise précieuse que je partage aujourd'hui en formant les professionnels.

Mon approche, fondée sur une **compréhension systémique des situations complexes** et la **communication bienveillante et assertive**, est au cœur de mes enseignements.

Je suis formatrice dans plusieurs écoles de travail social (formation des futurs Accompagnant Educatif et Social , Moniteur Educateur, Responsable de Coordination des Service d'aide à domicile ...) et **formatrice certifiée (CCE)** en formation continue.

J'exerce mon activité de formatrice au sein de la coopérative d'activité et d'emploi **Coodem qui est un organisme de formation certifié Qualiopi .**

En tant que formateurs, nous nous réunissons régulièrement **pour partager nos pratiques et nos connaissances.** C'est un véritable lieu d'enrichissement mutuel, où nous avons l'opportunité de nous former les uns les autres et de puiser dans l'expertise de chacun.

MES ENGAGEMENTS

- Adaptabilité des formations en fonction de chaque contexte spécifique
- Méthodes actives et participatives
- Supports pédagogiques
- Travail en équipe sur de nouveaux projets

SOMMAIRE

FORMATIONS -- 4

- Accueillir un public en difficulté
- Faire face à l'agressivité et à la violence : mieux comprendre pour mieux gérer
- Garantir la traçabilité de l'aide et de l'accompagnement des personnes
- Améliorer ses écrits professionnels
- Rendre accessible les outils 2002-2 à la personne accompagnée
- Postures et réflexes comportementaux face aux troubles psychiques
- Accompagner une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative
- Au delà du handicap, reconnaitre la personne avant tout
- Promouvoir la bientraitance au quotidien
- Construire et faire vivre le projet personnalisé
- Bien communiquer en service d'aide à domicile : outils et pratiques
- Repérer et prévenir l'isolement des personnes accompagnées à domicile
- Prévention des chutes

AUTRES PRESTATIONS ---------------------------------- 17

Analyse de la Pratique Professionnelle
Ateliers / Conférences
Création de supports pédagogiques

MES PARTENAIRES ------------------------------------ 19

ILS ME FONT CONFIANCE -------------------------------- 20

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE ------------------------- 21

CONTACT ET INFORMATIONS LEGALES ------------------------- 28

codem
Organisme de formation

Maud Gagnant

Accueillir un public en difficulté

Publics visés

Professionnels de l'accueil et/ou en contact avec un public

Dates

à définir

Lieu

à définir

Prérequis

aucun

Méthodologie

- Apports théoriques
- Echange autour de cas concrets
- jeux de rôle
- réflexions sur les axes d'amélioration

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif

1900 E HT

Votre formatrice :

Maud Gagnant

Assistante sociale depuis 20 ans, elle a accompagné des personnes vivant des situations difficiles (précarité, handicap, exclusion ...) et connait les répercussions que cela entraine dans la relation d'aide.

Formée à la communication non violente, à la méthode FALC (Facile à Lire et A Comprendre) et aux méthodologies de travail social, elle enseigne dans différentes écoles de travail social sur les notions de communication, d'exclusion, de prévention de l'isolement ...

Pourquoi cette formation ?

Pour le public, les professionnels de l'accueil sont le premier visage des institutions qui les emploient. Ils doivent régulièrement faire face à des personnes vivant des situations de fragilité, de précarité et de souffrance sociale et peuvent quelquefois se sentir démunis.

Connaitre les spécificités de ce public, comprendre les répercussions qu'une situation difficile implique est un préalable à un accueil bienveillant permettant l'instauration d'une relation de confiance.

Comprendre les demandes et maitriser les techniques de communication appropriées leur permettra de répondre plus justement aux personnes et de faire face aux situations de stress, d'incompréhension, voir de violence.

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement et les représentations des usagers accueillis, les situations de souffrances sociales.
- Developper les savoir être et savoir faire pour accueillir, informer, faire patienter, orienter le public
- Acquérir les postures et techniques de communication adaptées aux situations difficiles et-ou conflictuelles
- Prendre en compte la détresse tout en se préservant et en gardant la bonne distance

Contenu sur 2 jours

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Les publics en difficultés : qui sont-ils ?
- Les situations d'exclusion, les répercussions sur la personne (positionnement, perception de soi et de l'autre ...)
- La psychologie de la demande
- L'accueil : valeurs, sens, posture d'accueillant et d'accueillis
- la gestion du conflit en situation d'accueil
- les techniques de communication non violente et assertives, les principes de l'écoute active et empathique...
- Etat des lieux des outils utilisés en accueil
- La connaissance et la gestion de ses émotions
- les clés pour gérer la pression, retrouver son calme, garder la bonne distance
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices et mises en situation

5 à 10 participants

2 jours / 14h

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formations avec niveau de connaissances acquises
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire - certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

Faire face à l'agressivité et à la violence : Mieux comprendre pour mieux gérer

Publics visés

Professionnels de l'accueil et/ou en contact avec un public

Dates

à définir

Lieu

à définir

Prérequis

aucun

Méthodologie

- Apports théoriques
- Echange autour de cas concrets
- jeux de rôle
- réflexions sur les axes d'amélioration

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif

1900 E HT

Votre formatrice :

Maud Gagnant

Assistante sociale depuis 20 ans, elle a accompagné des personnes vivant des situations difficiles (précarité, handicap, exclusion ...) et connait les répercussions que cela entraine dans la relation d'aide et dans la communication.

Formée à la communication non violente, à la méthode FALC (Facile à Lire et A Comprendre) et aux méthodologies de travail social, elle enseigne dans différentes écoles de travail social et forme les salariés sur les notions de communication, de gestion des situations d'agressivité, d'accueil ...

Pourquoi cette formation ?

Les professionnels de l'accueil et de l'accompagnement rencontrent un public varié pouvant être confrontés à des situations difficiles et des problématiques sociales délicates.
Dans ces contextes tendus, le stress peut parfois prendre le dessus, entraînant des réactions d'agressivité et de violence chez les personnes rencontrées.
Comprendre ces mécanismes, repérer ses émotions et attitudes, connaitre les techniques de communication adaptées, sont un préalable à la gestion de ces situations et permettent de professionnaliser les réponses apportées.

Objectifs :

- Comprendre les notions d'agressivité et de violence, les mécanismes qui y sont liés
- Repérer les facteurs déclenchant d'une situation conflictuelle.
- Prendre conscience de ses émotions, de son comportement lorsque l'on est confronté à une situation d'agressivité ou de violence.
- Acquérir les techniques de communication appropriées pour éviter les conflits ou les gérer en situation.
- Être en capacité de reprendre les situations de conflits avec l'usager et de débriefer avec l'équipe, savoir prendre le temps de se poser et se ressourcer

Contenu sur 2 jours

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Les grands concepts et notions de base (agressivité, agression, violence, intention agressive...)
- Les déclencheurs, les facteurs et les déterminants d'une situation d'agressivité et de violence
- La question des émotions pour soi et pour l'autre
- Les différents types de réactions et attitudes face au conflit
- La notion d'accueil
- Les grands principes de la communication
- Les différentes techniques de communication non violente et assertive, les principes de l'écoute active et empathique ...
- Les limites claires
- Les méthodes de feed-back suite à une situation violente
- Les clés pour gérer la pression et retrouver son calme
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices et mises en situation

5 à 10 participants

2 jours / 14h

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formations avec niveau de connaissances acquises
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation

coodem
Organisme de formation

Garantir la traçabilité de l'aide et de l'accompagnement des personnes

Maud Gagnant

Publics visés

Professionnels du secteur médico-social

Dates

à définir

Lieu

à définir

Prérequis

aucun

Méthodologie

- Apports théoriques
- Echange autour de cas concrets
- exercices
- mise en situation

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif

1900 E HT

Votre formatrice :

Maud Gagnant

Assistante sociale depuis 20 ans, elle a accompagné des personnes confrontées à la maladie, au handicap et à la perte d'autonomie.

Son expérience en accompagnement individuel et collectif, en coordination d'équipe pluridisciplinaire lui permet de connaitre l'importance de rendre compte de son travail et de tracer l'accompagnement, en accordant une attention particulière aux enjeux éthiques et déontologiques.

Formée aux différentes méthodologies de travail social, elle enseigne dans différentes écoles de travail social sur les notions de communication, de travail en réseau, d'exclusion, de prévention de l'isolement ...

Pourquoi cette formation ?

La traçabilité de l'aide et de l'accompagnement des personnes est une question importante pour les professionnels du secteur médico social. En effet, afin de gagner en qualité et en transparence, il est essentiel de pouvoir justifier de l'ensemble des interventions menées auprès des personnes accompagnées.

Cette traçabilité repose sur une communication claire et efficace, tant écrite qu'orale, ainsi que sur le respect des règles éthiques et déontologiques.
Elle est également un pilier fondamental de la démarche qualité, permettant une amélioration continue des pratiques et une meilleure satisfaction des personnes accompagnées.

Cette formation permettra de maîtriser les différents aspects de la traçabilité et de travailler de manière efficace en équipe pluridisciplinaire, dans le respect des obligations légales et des valeurs du travail médico-social.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la traçabilité de l'aide et de l'accompagnement des personnes pour les professionnels du secteur médico-social
- Maîtriser les différentes formes de communication écrite et orale dans le cadre de la traçabilité (transmissions ciblées, transmissions orales, etc.)
- Connaître les obligations légales et les règles éthiques et déontologiques en matière de traçabilité
- Travailler efficacement en équipe pluridisciplinaire pour assurer la continuité de l'accompagnement

Contenu sur 2 jours

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Les enjeux de la traçabilité de l'aide et de l'accompagnement des personnes
- La communication écrite : les transmissions ciblées (objectifs, destinataires, contenu, forme)
- la communication orale : les transmissions orales (objectifs, modalités, précautions à prendre)
- Rappel des obligations légales en matière de traçabilité (loi sur l'enregistrement des données)
- Les règles éthiques et déontologiques : confidentialité, respect de la personne, etc.
- Le travail en équipe pluridisciplinaire : organisation, coordination, partage d'informations
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices et mises en situation

5 à 10 participants

2 jours / 14h
modulable
demi-journée

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formations avec niveau de connaissances acquises
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire - certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

codem
Organisme de formation

Maud Gagnant

Améliorer ses écrits professionnels

Publics visés

professionnel(le)s du secteur médico-social.

Dates et lieu

à définir

Prérequis

aucun

Méthodologie

- Apports théoriques et méthodologique
- Echange autour de cas concrets
- exercices en groupe
- Exercices pratiques de mise en situation

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif

1900 € HT

Votre formatrice :

Maud Gagnant

Assistante sociale depuis 20 ans, elle a accompagné des personnes en situation de précarité, de handicap, ou de perte d'autonomie, et comprend les répercussions sur les individus et leur famille.

Formée au FALC et intervenante en analyse de la pratique professionnelle, elle propose des formations professionnelles axées sur la communication orale et écrite, avec une attention particulière à la qualité et à l'impact des écrits dans le travail social.

Pourquoi cette formation ?

Dans le travail social, les écrits professionnels sont essentiels pour l'accompagnement des personnes et des familles.

Rapports, évaluations, transmissions ou échanges par mails, leur qualité conditionne la coordination entre professionnels et les décisions prises.

Cette formation vise à renforcer les compétences rédactionnelles pour produire des écrits clairs, synthétiques et adaptés, tout en respectant les cadres éthiques et déontologiques.

Objectifs :

- Analyser les enjeux déontologiques et éthiques liés aux écrits professionnels.
- Structurer un écrit en utilisant un plan clair et adapté à sa finalité.
- Trier les informations pour distinguer l'essentiel du superflu et des interprétations.
- Synthétiser les informations afin de produire des écrits concis et pertinents.
- Rédiger des écrits professionnels qui favorisent la compréhension et la collaboration entre les parties prenantes.
- Évaluer l'impact des écrits sur la mission et la communication au sein des équipes.

Contenu sur la journée

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Définition et cadre des écrits professionnels .
- Pourquoi écrire ? Les impacts et les enjeux.
- L'importance de l'éthique et de la responsabilité dans les écrits.
- La confidentialité et le secret professionnel : que peut-on dire ou non ?
- Les différents types d'écrits (rapports, transmissions, mails, comptes rendus).
- Comment organiser ses idées et structurer un écrit.
- Les pièges courants à éviter (répétitions, confusion, manque de clarté).
- Techniques pour identifier et extraire l'information essentielle.
- Différencier l'important de l'accessoire : méthodologies de synthèse.
- L'art de rédiger clairement : phrases courtes, vocabulaire précis, neutralité.
- Techniques pour rendre un écrit lisible : hiérarchisation, paragraphes, mise en forme.
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : Exercices pratiques - quizz

6 à 12 participants

2 jour / 14 h

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formations avec niveau de connaissances acquises
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire - certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

Rendre accessible les outils 2002-2 à la personne accompagnée

Publics visés

Professionnels des ESSMS
Possibilité d'associer les personnes accompagnées.

Dates

À définir

Lieu

À définir

Prérequis

Aucun

Méthodologie

- Apports théoriques
- Échanges autour de cas concrets
- Travaux pratiques
- Exercices en groupe

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part aux formatrices pour les besoins d'adaptation

Tarif

Devis sur demande

Vos formatrices :

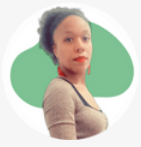

Elisabeth FONTAINE

Elisabeth accompagne et facilite la collaboration entre les acteurs du soin et de l'accompagnement. Grâce à son expérience soignante, elle promeut l'amélioration continue pour redonner du sens aux pratiques.

Maud GAGNANT

Maud a été assistante sociale spécialisée en santé.
Elle est désormais formatrice sur les questions de posture, techniques de communication face à différents usagers, et notamment troubles psy.

Pourquoi cette formation ?

Les outils de la loi 2002-2 mettent en avant les droits des usagers et l'importance de leur participation. Ces outils sont essentiels pour améliorer la qualité de l'accompagnement. Pourtant, ils peuvent parfois paraître abstraits ou complexes pour les personnes accompagnées.

Rendre ces outils accessibles est non seulement attendu dans le cadre de l'évaluation, mais aussi un levier pour promouvoir l'autonomie, la participation et le respect des droits des personnes.

En formant les professionnels à mieux utiliser ces outils avec les personnes accompagnées, cela peut favoriser un accompagnement plus inclusif et personnalisé.

Objectifs :

- Connaitre la loi 2002.2 et identifier son application au sein du référentiel.
- Expliquer les enjeux d'implication et d'expression des personnes accompagnées.
- Produire des outils de communication adaptés aux personnes accompagnées.

Contenu des 2 jours

- Positionnements initiaux et définition des besoins.
- Historique des droits des personnes accompagnées.
- L'implication des personnes accompagnées dans les accompagnements.
- Les enjeux du référentiel d'évaluation.
- La Loi 2002.2 et ses outils.
- L'auto-détermination et le développement du pouvoir d'agir.
- Les besoins spécifiques des personnes accompagnées en lien avec leur situation (situation de handicap, troubles cognitif…) et leurs représentations chez les professionnels.
- Les règles du FALC.
- La communication alternative et améliorée.
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud.

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices et étude de cas.

6 à 12 participants

2 jours / 14h

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation.
- Remise d'une attestation de fin de formations avec niveau de connaissances acquises.
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation.

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire - certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

Posture et réflexes comportementaux
Face aux troubles psychiques

Maud Gagnant

Public visé
Perofessionnels de l'accueil et de l'accompagnement

Prérequis
Aucun

Effectif
3 à 12 participants

Méthodologie
- Apports magistraux
- Mises en situation
- Temps d'échanges et réflexions
- Création d'outils internes à destination des usagers

Dates
A définir

Lieu
A définir

Accessibilité
Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif
2400 E HT

Vos formatrices :

Marina Guittois

Marina est formée à la loi d'accessibilité de 2005, et travaille régulièrement avec différents usagers en situation de handicap. Elle forme les professionnels tous secteurs pour une meilleure inclusion.

Maud GAGNANT

Maud a été assistante sociale. Elle est désormais formatrice sur les questions de posture, gestion de crise, techniques de communication face à différents usagers, et notamment troubles psy. (secouriste en santé mentale)

Pourquoi cette formation ?

Les professionnels de l'accueil et de l'accompagnement reçoivent des personnes porteuses de handicap et notamment de handicap psychique. Comprendre et anticiper les troubles du comportement que le handicap psychique peut générer permet d'adapter sa posture et sa communication en vue d'un accompagnement apaisé.

Objectifs :

- **Comprendre ce qu'est la pathologie psychique et les conséquences dans l'interaction sociale**
- **Comprendre ce qui peut enclencher la crise, ou la situation d'agressivité**
- **Acquérir les bons réflexes comportementaux et de communication appropriée, face à la personne concernée**
- **Mettre en place des outils pour rassurer l'usager et éviter la crise**
- **Prendre conscience de ses émotions pour faciliter la prise de recul**

Contenu sur 2 jours / 14h

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Handicap psychique : de quoi parle-t-on ? Définitions et concepts
- Retentissements et impacts au quotidien des troubles psychiques
- Concepts et notions de base (agressivité, agression, violence, intention agressive…)
- Déclencheurs, facteurs et déterminants d'une situation d'agressivité et de violence
- La question des émotions pour soi et pour l'autre
- Différents types de réactions et d'attitude face au conflit
- Notion d'accueil et grands principes de la communication
- Différentes techniques de communication non violente et assertive, principes de l'écoute active et empathique…
- Adaptation environnementale du lieu d'accueil
- Adaptation de sa posture et points de vigilance dans la gestion d'un entretien
- Outils repères pour l'usager
- Méthodes de feed-back suite à une situation violente
- Clés pour gérer la pression et retrouver son calme
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices et mises en situation

coodem
Organisme de formation

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire
Certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

- Accès à 1 boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'1 attestation de fin de formations avec niveau de compétences acquises
- Remise d'1 certificat de réalisation d'action de formation

codem
Organisme de formation

Maud Gagnant

Accompagner une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative

Publics visés

Professionnels du secteur médico-social

Dates

à définir

Lieu

à définir

Prérequis

aucun

Méthodologie

- Apports théoriques
- Echange autour de cas concrets
- exercices individuels, collectifs et pratiques
- étude de cas

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif

1800 € HT

Votre formatrice :

Maud Gagnant

Assistante sociale depuis 20 ans, elle a accompagné des personnes en situation de précarité, de handicap, ou de perte d'autonomie, et comprend les répercussions sur les individus et leur famille.

Formée à la communication non violente, à la méthode FALC, et aux pratiques du travail social, elle forme des salariés sur des sujets comme la posture d'écoute et la gestion des situations d'agressivité.

Pourquoi cette formation ?

Les professionnels du secteur médico-sociale peuvent accompagner des personnes atteintes de pathologies neurodégénératives et se trouver quelquefois démunis devant les symptômes et conséquences notamment dans la relation à l'autre.

Connaitre les répercussions de la maladie sur les personnes et comprendre leurs besoins spécifiques renforce la capacité à offrir un soutien personnalisé, à favoriser la dignité et la qualité de vie des personnes malades, et à aider les familles à mieux faire face à la maladie.

Objectifs :

- Connaître et comprendre les maladies neurodégénératives
- Développer une posture d'accompagnement adaptée
- Acquérir des techniques de communication adaptées
- Gérer ses émotions et prévenir l'épuisement professionnel

Contenu

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Les grandes maladies neurodégénératives
- Les symptômes cognitifs, moteurs et/ou comportementaux
- Les retentissements des maladies neurodégénératives sur la personne malade, sur l'entourage, sur la vie quotidienne, ...
- La posture d'écoute active et d'accompagnement
- La préservation de l'autonomie et l'autodétermination
- les techniques de communication adaptée
- les émotions induites par le contexte d'aide aux malades
- la gestion des émotions et la prise de recul
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices, étude de cas, quizz

8 à 15 participants

2 jours / 12h
modulable
en demi-journée

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation avec niveau de connaissances acquises
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire - certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

codem
Organisme de formation

Maud Gagnant

Au delà du handicap, reconnaitre la personne avant tout

Publics visés

Professionnels du secteur médico-social

Dates

à définir

Lieu

à définir

Prérequis

aucun

Méthodologie

- Apports théoriques
- Echanges autour de cas concrets
- Etude de cas
- Exercices en groupe

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif

1800 € HT

Pourquoi cette formation ?

Les professionnels du médico-social sont souvent confrontées à des situations d'accompagnement de personnes en situation de handicap, mais leurs représentations et une méconnaissance du handicap peuvent créer des malentendus, voire des craintes.

Cette formation vise à déconstruire les préjugés en apportant une meilleure compréhension des situations de handicap, tout en identifiant les spécificités de chaque personne.
En reconnaissant que la personne ne se résume pas à son handicap, les intervenants pourront adopter une approche plus respectueuse et adaptée, favorisant un accompagnement bienveillant.

Objectifs :

- Identifier et définir les principales caractéristiques des situations de handicap
- Repérer les impacts des handicaps sur la vie quotidienne des personnes et leur entourage
- Connaître et respecter les droits fondamentaux des personnes accompagnées
- Appliquer les principes de l'approche centrée sur la personne pour adapter l'accompagnement

Votre formatrice :

Maud Gagnant

Assistante sociale depuis 20 ans, elle a accompagné des personnes en situation de précarité, de handicap, ou de perte d'autonomie, et comprend les répercussions sur les individus et leur famille.

Formée à la communication non violente, à la méthode FALC, et aux pratiques du travail social, elle forme des salariés sur des sujets comme la posture d'écoute et la gestion des situations d'agressivité.

Contenu sur 2 jours

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Représentation du handicap
- Définition de la notion de situation de handicap
- Les différents types de handicap
- La dépendance et l'autonomie
- Les droits fondamentaux des personnes accompagnées
- La participation de la personne
- L'autodétermination
- L'approche centrée sur la personne
- Les techniques de communication adaptée
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices et étude de cas

6 à 12 participants

2 jours / 12h
modulable
en demi-journée

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formations avec niveau de connaissances acquises
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire - certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

codem
Organisme de formation

Maud Gagnant

Promouvoir la bientraitance au quotidien

Publics visés

Professionnels du secteur médico-social

Dates

à définir

Lieu

à définir

Prérequis

aucun

Méthodologie

- Apports théoriques
- Echanges autour de cas concrets
- Etude de cas
- Exercices en groupe

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif

1800 € HT

Votre formatrice :

Maud Gagnant

Assistante sociale depuis 20 ans, elle a accompagné des personnes en situation de précarité, de handicap, ou de perte d'autonomie, et comprend les répercussions sur les individus et leur famille.

Formée à la communication non violente, à la méthode FALC, et aux pratiques du travail social, elle forme des salariés sur des sujets comme la posture d'écoute et la gestion des situations d'agressivité.

Pourquoi cette formation ?

La bientraitance constitue aujourd'hui un axe essentiel de l'accompagnement des personnes vulnérables.
Elle ne se limite pas à l'absence de maltraitance, mais représente une démarche active et volontaire d'amélioration continue des pratiques, au service du respect, de la dignité, de l'autonomie et de la singularité des usagers.

Cette formation propose de réinterroger les postures professionnelles, de réfléchir collectivement aux pratiques concrètes, et d'explorer des outils méthodologiques pour développer une culture de bientraitance au sein des équipes.

Objectifs :

- Définir les principes fondamentaux de la bientraitance et identifier ses enjeux dans le quotidien professionnel.
- Reconnaître les situations à risque de maltraitance, y compris les formes ordinaires ou institutionnelles.
- Mobiliser une posture professionnelle bientraitante, adaptée aux situations et aux personnes accompagnées.
- Utiliser des outils concrets pour promouvoir la bientraitance dans les pratiques et au sein des équipes.

Contenu sur 2 jours

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Définition de la bientraitance et cadre réglementaire
- Clarification des confusions fréquentes autour de la bientraitance
- Les valeurs-clés : respect, individualisation, écoute, co-construction, autonomie
- La posture professionnelle bientraitante : un "savoir-être" au service du "prendre soin"
- Repérage des signes de maltraitance ordinaire ou institutionnelle
- Les outils d'auto-évaluation des pratiques : grilles, indicateurs, cartographies des risques
- Facteurs organisationnels influençant la bientraitance
- Construction collective de pistes d'action concrètes
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices et étude de cas

6 à 12 participants

2 jours / 12h modulable en demi-journée

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formations avec niveau de connaissances acquises
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire - certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

codem
Organisme de formation

Maud Gagnant

Construire et faire vivre le projet personnalisé

Publics visés

Professionnels du secteur médico-social

Dates

à définir

Lieu

à définir

Prérequis

aucun

Méthodologie

- Apports théoriques
- Echanges autour de cas concrets
- Etude de cas
- Exercices en groupe

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif

1900 € HT

Votre formatrice :

Maud Gagnant

Assistante sociale depuis 20 ans, elle a accompagné des personnes en situation de précarité, de handicap, ou de perte d'autonomie, et comprend les répercussions sur les individus et leur famille.

Formée à la communication non violente, à la méthode FALC, et aux pratiques du travail social, elle forme des salariés sur des sujets comme la posture d'écoute et la gestion des situations d'agressivité.

Pourquoi cette formation ?

Le projet personnalisé est un outil central de l'accompagnement, au cœur de la loi 2002-2, garantissant la prise en compte des besoins, des attentes et des choix de la personne accompagnée.

Pourtant, sur le terrain, sa mise en œuvre reste parfois perçue comme une contrainte administrative plutôt qu'un levier d'individualisation.

Cette formation vise à redonner du sens au projet personnalisé, en le resituant comme un outil de co-construction au service du parcours de la personne, et en outillant les professionnels pour l'élaborer, le faire vivre et l'évaluer en équipe, dans une posture éthique et bienveillante.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux, le cadre légal et les fondements éthiques du projet personnalisé.
- Identifier les étapes clés de l'élaboration et de la réévaluation d'un projet personnalisé.
- Adopter une posture professionnelle facilitant la participation de la personne accompagnée.
- Contribuer, en tant que professionnel, à un travail d'équipe autour du projet personnalisé.

Contenu sur 2 jours

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Cadre juridique et repères institutionnels du projet personnalisé
- Fonctions du projet personnalisé dans l'individualisation de l'accompagnement
- Distinction entre besoins, attentes et singularité de la personne
- Étapes clés de la démarche : recueil, élaboration, mise en œuvre, évaluation
- Répartition des rôles entre professionnels, personne accompagnée et entourage
- Posture d'écoute et outils pour favoriser l'expression de la personne
- Formulation d'objectifs clairs et personnalisés
- Analyse des freins institutionnels et leviers pour une co-construction effective
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices et étude de cas

6 à 12 participants

2 jours / 14h
modulable
en demi-journée

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formations avec niveau de connaissances acquises
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire - certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

codem
Organisme de formation

Maud Gagnant

Bien communiquer en service d'aide à domicile : outils et pratiques

Publics visés

Professionnels intervenant à domicile (aides à domicile, auxiliaires de vie, coordinateurs, responsables de secteur)

Dates et lieux

à définir

Prérequis

aucun

Méthodologie

- Apports théoriques
- Jeux de rôle, mises en situation
- Études de cas, analyses de pratiques
- Outils concrets à transférer sur le terrain
- Fiches mémo et exercices pratiques

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif

2500 € HT

Votre formatrice :

Maud Gagnant

Assistante sociale depuis 20 ans, elle a accompagné des personnes en situation de précarité, de handicap, ou de perte d'autonomie, et comprend les répercussions sur les individus et leur famille.

Formée à la communication non violente, à la méthode FALC, et aux pratiques du travail social, elle forme des salariés sur des sujets comme la posture d'écoute et la gestion des situations d'agressivité.

Pourquoi cette formation ?

La communication est au cœur du métier d'intervenant à domicile. Qu'elle soit orale ou écrite, elle impacte la qualité de l'accompagnement, la collaboration en équipe et les relations avec les familles.
Cette formation propose d'explorer les outils et pratiques pour communiquer de manière claire, adaptée et efficace, tout en gérant les situations délicates avec sérénité.

Objectifs :

- Comprendre les bases de la communication et ses obstacles.
- Adapter sa communication aux différents interlocuteurs.
- Rédiger des transmissions claires et objectives.
- Gérer les tensions et conflits de manière apaisée.

Contenu sur 3 jours

Session 1 : Bases de la communication et écoute active

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Fondamentaux de la communication (verbale, non verbale, para-verbale)
- Obstacles à la communication dans le contexte du domicile
- Écoute active, reformulation, posture professionnelle
- Communication adaptée avec les personnes accompagnées

Session 2 : Communication écrite et travail en équipe

- Règles d'un écrit professionnel clair et objectif
- Utilisation du cahier de liaison et transmissions écrites
- Échanges entre collègues, encadrants et partenaires
- Limites de l'écrit, confidentialité, structuration des messages

Session 3 : Tensions, conflits et adaptation aux situations sensibles

- Identification des tensions et conflits fréquents
- Posture assertive et communication non violente
- Échanges avec les familles et les proches
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices et étude de cas

6 à 12 participants

3 jours / 18h modulable en demi-journée

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formations avec niveau de connaissances acquises
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire - certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

codem
Organisme de formation

Maud Gagnant

Repérer et prévenir l'isolement des personnes accompagnées à domicile

Publics visés

Professionnels du secteur médico-social

Dates

à définir

Lieu

à définir

Prérequis

aucun

Méthodologie

- Apports théoriques
- Echanges autour de cas concrets
- Etude de cas
- Exercices en groupe

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif

900 € HT

Votre formatrice :

Maud Gagnant

Assistante sociale depuis 20 ans, elle a accompagné des personnes en situation de précarité, de handicap, ou de perte d'autonomie, et comprend les répercussions sur les individus et leur famille.

Formée à la communication non violente, à la méthode FALC, et aux pratiques du travail social, elle forme des salariés sur des sujets comme la posture d'écoute et la gestion des situations d'agressivité.

Pourquoi cette formation ?

L'isolement social est un facteur de vulnérabilité encore trop souvent invisible. Il peut entraîner un déclin physique, psychique, cognitif, et affecter profondément la qualité de vie des personnes accompagnées.

Les intervenants à domicile sont souvent les seuls professionnels à entretenir un lien régulier avec ces personnes.
Ils occupent donc une place clé pour repérer les signes d'isolement, alerter, et proposer des relais adaptés.

Cette formation vise à donner des repères concrets et des outils simples pour mieux comprendre, identifier et prévenir les situations d'isolement, sans sortir de son cadre professionnel.

Objectifs :

- Définir les différentes formes d'isolement et leurs impacts sur les personnes.
- Identifier les signes d'alerte d'un isolement social ou affectif chez la personne accompagnée.
- Adopter une posture professionnelle de veille et de lien sans confusion des rôles.
- Connaître les dispositifs et partenaires ressources pour orienter ou signaler.

Contenu sur la journée

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Définition de l'isolement et de ses formes
- Identification des publics à risque
- Conséquences physiques, psychiques et sociales de l'isolement
- Signes d'alerte observables au domicile
- Analyse de situations concrètes et repérage des signaux faibles
- Posture professionnelle adaptée à la relation
- Techniques de communication et de lien social
- Mobilisation des ressources locales et partenariales
- Délimitation du rôle professionnel et transmission des observations
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices et étude de cas

6 à 12 participants

1 jour / 7h
ou 2 demi-journées de 3h30

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formations avec niveau de connaissances acquises
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire - certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

codem
Organisme de formation

Maud Gagnant

Prévention des chutes à domicile

Publics visés

Professionnels du secteur médico-social

Dates

à définir

Lieu

à définir

Prérequis

aucun

Méthodologie

- Apports théoriques
- Echanges autour de cas concrets
- Etude de cas
- Exercices en groupe

Accessibilité

Stagiaires en situation de handicap ou avec difficultés particulières, en faire part à la formatrice pour les besoins d'adaptation

Tarif

900 € HT

Votre formatrice :

Maud Gagnant

Assistante sociale depuis 20 ans, elle a accompagné des personnes en situation de précarité, de handicap, ou de perte d'autonomie, et comprend les répercussions sur les individus et leur famille.

Formée à la communication non violente, à la méthode FALC, et aux pratiques du travail social, elle forme des salariés sur des sujets comme la posture d'écoute et la gestion des situations d'agressivité.

Pourquoi cette formation ?

Les chutes représentent l'un des risques majeurs pour les personnes âgées ou en situation de handicap à domicile.

Elles peuvent avoir des conséquences graves sur la santé, l'autonomie et la qualité de vie.
Les professionnels du domicile sont en position privilégiée pour repérer les signes d'alerte et prévenir les risques, par des observations fines, des gestes adaptés et une communication efficace avec les partenaires.

Cette formation vise à leur apporter des repères simples, concrets et transférables immédiatement sur le terrain, pour améliorer la sécurité des personnes accompagnées.

Objectifs :

- Identifier les principaux facteurs de risque de chute à domicile.
- Observer et repérer les situations à risque dans l'environnement et les comportements.
- Mettre en œuvre des actions simples de prévention dans son cadre d'intervention.
- Réagir de manière adaptée en cas de chute, et prévenir les récidives.

Contenu sur la journée

- Positionnements initiaux et définition des besoins
- Définition des chutes et données clés
- Typologie des chutes et contextes d'occurrence
- Identification des facteurs de risque individuels et environnementaux
- Observation des comportements et habitudes à domicile
- Analyse de situations concrètes et élaboration d'une check-list de vigilance
- Aménagements du logement et gestes de prévention simples
- Communication préventive avec la personne accompagnée et ses proches
- Conduite à tenir en cas de chute et transmission des informations
- Positionnements de fin de formation et retours à chaud

Méthodes d'évaluation des acquis : exercices et étude de cas

6 à 12 participants

1 jour / 7h
ou 2 demi-journées de 3h30

- Accès à une boîte à outils complète en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formations avec niveau de connaissances acquises
- Remise d'un certificat de réalisation d'action de formation

Organisme de formation déclaré sous le n° 52 53 0051253 auprès de la préfecture de région Pays de Loire - certifié Qualiopi depuis le 7 avril 2021

ATELIERS ET CONFERENCES

en fonction de vos besoins, je propose des ateliers et des conférences sur différentes thématiques.

LES ATELIERS

Les ateliers permettent aux équipes de réfléchir et pratiquer ensemble dans un cadre bienveillant.

Les ateliers sont spécialement conçus pour approfondir les sujets de manière interactive et pratique.

En mettant l'accent sur l'apprentissage par la pratique, vous pourrez acquérir des compétences concrètes pour mieux répondre aux besoins de votre public.

Les échanges entre participants sont encouragés, permettant ainsi l'apprentissage collaboratif, un enrichissement collectif et une meilleure intégration des connaissances.

LES CONFERENCES

Les conférences sont des opportunités uniques pour aborder rapidement et efficacement des sujets essentiels du travail social et de la relation d'aide.

Les conférences, dynamiques et percutantes, vous permettent de vous sensibiliser aux enjeux clés du secteur médico-social et d'approfondir votre compréhension des thématiques abordées.

En participant aux conférences, vous vous informez rapidement et efficacement sur des sujets pertinents, élargissant ainsi votre champ de connaissances et votre vision professionnelle.

CREATION DE SUPPORTS PEDAGOGIQUES

En fonction de vos besoins,
je crée des supports pédagogiques
sur différentes thématiques et travaille en collaboration
avec une facilitatrice graphique qui illustre mes écrits.

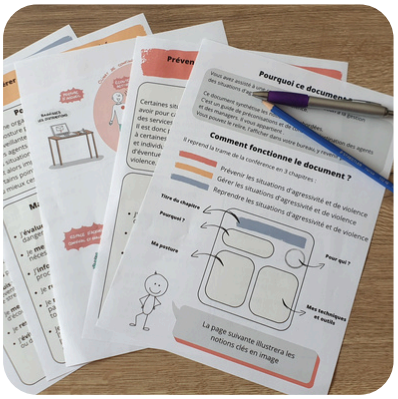

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Les séances d'analyse de la pratique professionnelle sont des moments privilégiés où les professionnels volontaires se réunissent pour échanger sur des situations vécues en toute confidentialité et dans le respect des uns des autres.

Quotidiennement, les professionnels du secteur médico-social sont confrontés à des situations diverses et complexes, quelquefois difficiles émotionnellement.

La "tête dans le guidon " , ils accumulent des incompréhensions et n'arrivent plus à prendre du recul. Cela impacte leur travail, leur accompagnement mais aussi leur santé mentale.

Les risques psycho-sociaux dans le secteur médico-social entrainent absentéisme, turn over, souffrance dans les équipes.

L'analyse de la pratique professionnelle offre un temps de pause dans la vie professionnelle des équipes. Elle permet de prendre le temps de s'écouter soi et les autres, prendre du recul sur sa pratique et ses ressentis et surtout retrouver le sens de son métier quelquefois perdu.

Les séances d'analyse de la pratique comportent plusieurs objectifs :

- **Prendre du recul** : sur ses ressentis, ses émotions et ainsi mieux se connaitre, gérer ses propres sentiments, limites mais aussi ressources.
- **Prendre conscience** de sa place et de son rôle au sein de son institution et ainsi clarifier ses missions.
- Développer une culture commune : l'aide mutuelle (écoute, feed-back ...) permet de ne plus se sentir seul. Savoir que d'autres vivent les mêmes choses développe le sentiment d'appartenance.
- **Apprendre à communiquer** de façon respectueuse pour soi et pour les autres
- **Encourager une posture réflexive** en élaborant sa réflexion sur ce qui se joue dans la relation à l'autre en lien avec son identité professionnelle. Savoir se remettre en question.
- **Repérer la complexité des situations et acquérir différentes approches d'analyse** afin de les mobiliser par la suite selon les besoins.

Mon expérience d'assistante de service social et les différentes formations que j'ai suivies me permettent aujourd'hui de proposer **plusieurs lectures des situations** en m'appuyant sur **différentes approches** (sociologie, psychologie, systémie, approche psychosociale...)

Garante du cadre, j'accompagne les équipes à prendre du recul sur leurs expériences, à croiser les regards sur les pratiques de chacun.

Tarif : 90 E HT de l'heure

En fonction de vos besoins et de vos projets , je travaille en collaboration avec d'autres professionnels.

Marina GUITTOIS

Formatrice - Consultante

Formations et conseils relatifs à l'accueil, les aménagements, les outils et la communication, adaptés aux publics en situation de handicap.
Animations de conférences et d'actions de médiation adaptées, réalisation ou transcription de support de communication en FALC, audiodescription de spectacles ...

« Le dessin qui donne du sens ! »

Nathalie BERNARD

Facilitatrice visuelle
Accompagnatrice du changement
Formatrice

Elle s'appuie sur son parcours scientifique, sa créativité et ses expériences pour accompagner les individus et les collectifs dans leur processus de transformation.
Formée à la facilitation graphique, elle utilise le crayon comme outil de médiation et intervient auprès de professionnels pour les aider à modéliser leurs idées.
Elle réalise également des captations en direct et conçoit des supports visuels personnalisés.

Elisabeth FONTAINE

Consultante et formatrice en amélioration continue auprès des ESSMS

Elisabeth accompagne et facilite la collaboration entre les acteurs du soin et de l'accompagnement.
Grâce à son expérience soignante, elle promeut l'amélioration continue pour redonner du sens aux pratiques.

Organisme de formation

Et bien d'autres ....

ILS ME FONT CONFIANCE

QUELQUES AVIS ...

**“ Un grand merci à Maud Gagnant !
Nos collaborateurs sont ravis !
Une formation adaptée
à leurs besoins avec des outils
ludiques et un espace de travail
en toute confiance.
Encore merci et à bientôt ! “**

**“Deux jours trés enrichissants,
trés bonne formation,
trés bien menée,
trés bien dirigée.
On a eu des réponses
à nos questions. “**

**“ Les supports sont ludiques.
Trés bonne formatrice,
c’est un régal ! “**

**“ Formation trés intéressante
avec des méthodes ludiques et
interactives mélant théorie et pratique.
Merci ! “**

**“ C’est une formation qui se vit où
on avance pas à pas guidée
par Maud.
On a l’impression que la formation
a été créée juste pour nous ! “**

**“ Formation qui apporte
des réponses à nos questions
et qui permet de mettre en pratique
ce que l’on apprend. “**

**“ J’ai déjà fait une formation
il y a quelques années
mais celle là est plus ludique,
plus pratique.
Je ressors plus sereine. “**

**“ formation trés intéressante.
J’ai pu avoir des clés.
Formatrice dynamique
et supports ludiques,
on n’a pas vu passer les deux jours ! “**

**“ Merci Maud Gagnant pour
ces trois sessions de formation,
nos collaborateurs sont ravis
de cette formation.
De trés bons retours en interne
et surtout un contenu
réellement adapté aux besoins
de nos équipes! Bravo ! “**

NOS CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTES

Présentation générale :

Comme mentionné dans nos conditions générales de vente, Coodem est une coopérative d'activités et d'emploi, dont la mission principale est d'accompagner tout individu souhaitant développer une activité professionnelle autonome.
A ce titre, elle accompagne des entrepreneurs exerçant une activité de formation.

Pour encadrer cette activité, Coodem dispose :
·d'un numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation obtenu auprès de la préfecture de région des Pays de Loire sous le n° 52 53 00512 53
·d'une certification Qualiopi obtenue le 7 avril 2021, obtenue au titre des actions de formations

Les présentes conditions ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre Coodem et le client. Elles s'appliquent à toutes les formations dispensées, à l'exception de celles bénéficiant de contractualisation spécifique, et prévalent sur tout autre document.
Toute commande de formation implique son acceptation sans réserve par le client

1 . Termes désignés dans nos conditions de vente et conventions de formations

Coodem : Nom commercial de la coopérative d'activités et d'emploi dont dépend l'organisme de formation Coodémarrage 53

Client : Co-contractant de Coodem

OPCO : Opérateur de compétences

Intervenant pédagogique : Formateur ou formatrice de Coodem, en charge d'élaborer, organiser et animer le module de formation

Stagiaire : Participant ou participante à la formation commandée

2. Notre offre

Nos formateurs et formatrices élaborent et dispensent des modules inter et intra-entreprises, qui sont en général de « courte durée », ne débouchant pas sur un diplôme ou un titre professionnel, mais dont l'objectif est d'apporter ou développer des compétences utiles à l'exercice de leur métier.

Nos formations en présentiel :

Formations « inter-entreprise » : Formations animées dans des locaux mis à disposition par Coodem pour des stagiaires de différentes structures.

Formations « intra-entreprise » : Formations personnalisées pour le compte d'un seul client, souhaitant former ses salariés. Elles sont animées dans des locaux mis à disposition par le client, ou par Coodem, selon modalités organisationnelles vues en amont de la convention de formation.

Nos formations en distantiel :

Notre organisme de formation ne propose pas encore de formations dites « asynchrone » permettant aux stagiaires de se former en autonomie à partir de ressources pédagogiques mises à disposition sur un espace dédié en ligne.
Nos formateurs et formatrices privilégient des modules permettant un contact entre stagiaires et intervenants pédagogiques. Ils ou elles adaptent leurs pratiques pédagogiques, en proposant des formations sous forme de classe virtuelle dites « synchrone ».

Ces formations peuvent être organisées en inter ou intra-entreprise.
Les stagiaires doivent disposer d'un espace de travail avec PC, caméra, connexion internet.
Les modalités techniques et organisationnelles sont rappelées dans nos fiches techniques de modules/programmes envoyés lors de la proposition commerciale après entretien avec le client.

3. Modalités d'inscriptions et délais d'accès

3.1 : Commande d'une formation en intra :
L'organisation d'une formation en intra suppose que le client en a eu connaissance, via notre catalogue de formations visible sur le site internet www.coodem.coop ou que le client a sollicité l'un de nos intervenants pédagogiques.

Toute organisation de formation en intra nécessite un entretien préalable entre le commanditaire/client et l'intervenant pédagogique afin de cibler les besoins et définir les modalités organisationnelles.
Une proposition de module personnalisé, ainsi qu'un projet de convention de formation en référence aux articles L6353-1 et L6353-2 du code du travail sont ensuite adressés au client, en sus d'un devis valable un mois, à compter de sa date d'émission.

La commande devient définitive après renvoi, au plus tôt :
·du devis daté, signé, tamponné et revêtu de la mention « bon pour accord »,
·de la convention de formation définitive dûment renseignée, datée, tamponnée et signée, qui sera ensuite co-signée par l'organisme de formation

Le client s'engage à fournir la liste des participants, entre 15 et 21 jours ouvrables avant le début de la formation, afin que l'intervenant pédagogique puisse établir tous les documents formels répondant au cadre légal de la formation professionnelle, et de la certification QUALIOPI.

Le client recevra ensuite un dossier complet comprenant :
·Les convocations comprenant les informations pratiques et sanitaires
·Le règlement intérieur que chaque stagiaire s'engage à lire et signer
·Une fiche de liaison individuelle que chaque stagiaire s'engage à remplir et renvoyer à l'intervenant pédagogique, afin de cibler les besoins particuliers et positionner le niveau de connaissances initial

Le client, a la possibilité de fournir, toute information d'ajout, annulation, ou modification, à son intervenant pédagogique, jusqu'à 8 jours ouvrables avant le début de formation.

3.2 : Inscription à une formation en inter

Chaque action de formation en inter nécessite un nombre minimum et maximum de participants.
Les inscriptions pour une session cessent d'être retenues lorsque le nombre maximum de participants est atteint.
A l'inverse, si le nombre de participants est insuffisant, Coodem se réserve la possibilité d'annuler ou reporter une session de formation, au plus tard une semaine avant la date prévue.

La proposition commerciale comprend les mêmes pièces que pour les formations en intra.
Chaque participant ou structure commanditaire reçoit donc :
• La fiche module/programme
• Le projet de convention à vérifier et compléter au besoin
• Le devis, valable 2 mois après émission de l'offre

La commande devient définitive après renvoi, au plus tôt :
• du devis daté, signé, tamponné et revêtu de la mention « bon pour accord »,
• de la convention de formation définitive dûment renseignée, datée, tamponnée et signée, qui sera ensuite co-signée par l'organisme de formation

3.3 : Pré-requis

Pour les formations nécessitant des prérequis, il appartient au client de s'assurer que les futurs stagiaires ont un niveau suffisant pour suivre la formation.
Coodem est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients ou de ses stagiaires.

3.4 : Remplacement d'un participant

Coodem offre au client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire, en adressant une demande de remplacement par mail, jusqu'à 8 jours ouvrables avant le début du module de formation.

4. Conditions financières et moyens de paiement

4.1 : Tarification

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes, ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.
Toute formation commencée est due en entier.
Sous réserve de modifications ou d'accords contractuels particuliers, les tarifs de nos formations sont ceux qui sont indiqués dans notre catalogue de formations, et sur le devis adressé au commanditaire.

Ils se présentent comme suit :
·Formations en inter : un tarif par participant, hors frais de déplacements, d'hébergement et de restauration des stagiaires ou intervenant pédagogique
·Formations en intra : un tarif forfaitaire pour le groupe, hors frais de déplacements, d'hébergement et de restauration des stagiaires
Pour les formations en intra, les frais de déplacement du formateur/formatrice sont à la charge du client et sont négociés lors de l'entretien préalable au devis.

Nos tarifs incluent tous moyens pédagogiques mis en œuvre pour le bon déroulement de la formation :
• Une salle équipée selon modalités négociées avec le commanditaire et notifiées dans nos propositions commerciales, ou mise à disposition par Coodem
• Des apports magistraux, travaux pratiques mis en œuvre par nos formateurs et formatrices pour faciliter l'atteinte des objectifs pédagogiques attendus
• Des supports pédagogiques : livrets pédagogiques ou accès à une boîte à outils post-formation

4.2 : Modalités de paiement

Le règlement de la formation est à effectuer à l'issue de la formation à réception de facture aux conditions de la convention de formation par chèque à l'ordre de Coodem ou par virement, grâce aux coordonnées bancaires figurant sur chaque facture.
Dans tous les cas, la référence de facture afférente doit apparaître au dos du chèque ou dans l'ordre de virement.

En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.
Les dates de paiement convenues contractuellement ne peuvent être remises en cause unilatéralement par le client sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige.

Les pénalités de retard seront appliquées, sans qu'un rappel soit nécessaire. Elles sont exigibles le jour suivant la date de règlement prévue. Le taux de pénalité est égal à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'au versement de l'indemnité forfaitaire de 40 euros fixée par décret, pour frais de recouvrement au profit du créancier.

4.3 : Financement de la formation par OPCO ou organisme paritaire

Il appartient au client :
·de vérifier l'imputabilité de sa formation auprès de son organisme de financement,
·de faire la demande de prise en charge avant le début de sa formation,
·de l'indiquer explicitement sur la convention de formation professionnelle
La facture sera ensuite établie et transmise par Coodem, à l'OPCO ou organisme indiqué par le client.
Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au client.
Si Coodem n'a pas reçu l'accord de la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.
En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

5. Conditions d'annulation

5.1 : Annulations par le client

Aucun délai de rétractation n'est possible, hormis les particuliers finançant leur participation à une formation en inter, qui disposent d'un délai de rétractation de 15 jours ouvrables.
Toute annulation doit être adressée par écrit au responsable de formations Coodem ou à l'intervenant pédagogique en charge de l'organisation de la formation.
A l'expiration de ce délai, il sera demandée le paiement d'une somme correspondant à 30% du prix initialement validé par le client.

Pour les annulations de formations contractualisées par conventions de formations,
la signature du devis et de la convention, engage le client à la pleine exécution de la commande, ou à sa participation.
En cas d'annulation de commande, le client reste redevable d'une indemnité forfaire de :
-30% du prix pour une annulation jusqu'à 15 jours ouvrables avant le début de la formation
-50 % du prix pour une annulation entre 10 et 15 jours ouvrables avant le début de la formation
-100% du prix pour une annulation à moins de 10 jours ouvrables du début de la formation

5.2 : Annulations par l'organisme de formation
Coodem se réserve le droit d'annuler ou reporter une action de formation :
·Si le nombre de participants prévus est insuffisant,
·En cas de force majeure*, tel que visé à l'article 1218 du code civil
Les cas de force majeure sont les suivants : décisions ou actes des autorités publiques, troubles sociaux, grèves générales ou autres, émeutes, inondations, incendies, et de façon générale, tout fait indépendant de la volonté de l'organisme de formation ou du client.
A cela s'ajoutent les interdictions et fermetures administratives liées à une pandémie. L'organisme met en place un Plan de Continuité d'Activités pour prévoir les reports et reprises, ou conditions d'exécution spécifiques de la prestation dans ce cadre pandémique.
·En cas d'absence de l'intervenant pédagogique,
Coodem s'engage malgré tout, à faire tout son possible, avant cette décision, pour trouver un remplaçant aux compétences techniques et qualifications équivalentes, afin d'assurer la continuité de l'action de formation, dans les conditions initiales prévues.

6. Modalités organisationnelles

6.1 : Déroulement
Les formations ont lieu aux dates et conditions indiquées sur la fiche technique de module envoyée avec le devis, lors de la proposition commerciale.
Sauf indication contraire et négociation particulière avec le client, la durée d'une journée de formation est de 7 heures, avec 1 pause de 15 minutes par demi-journée, et 1 pause méridienne minimale de 1h.

Le lieu de formation, avec adresse précise, et horaires sont rappelés dans une convocation adressée à chaque participant 10 à 15 jours ouvrables avant le début de la formation.

6.2 : Nature de l'action de formation
Les actions de formation assurées par Coodem entrent dans le champ des articles L.6313-1 et suivants du Code du travail.
Les contenus de programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches techniques de modules, sont fournis à titre indicatif. L'intervenant pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique de groupe.

6.3 : Sanction de la formation
Conformément à l'article L.6353-1 alinéa 2 du code du travail, Coodem remettra à l'issue de la formation, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée, ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Un certificat de réalisation d'action de formation, complète cette attestation.

6.4 : Accessibilité - adaptation au handicap

Nos intervenants pédagogiques s'engagent à mettre en œuvre toutes les adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte des spécificités et situations de handicap des apprenants.

Si la formation se déroule dans les locaux d'un commanditaire, ce dernier s'engage à prévoir les conditions d'accueil et d'accès aux personnes à mobilité réduite, et plus largement, à organiser la formation dans des locaux répondant aux normes accessibilité de la loi de février 2005.

Afin de s'adapter à chaque situation, une partie de nos intervenants pédagogiques est formée à la prise en compte des publics en situation de handicap, incluant l'adaptation possible des supports pédagogiques remis aux stagiaires.
Dans l'hypothèse ou la participation d'un stagiaire nécessiterait une adaptation plus spécifique, comme un interprétariat, il appartient au commanditaire ou client, d'en faire part à son intervenant pédagogique ou au référent handicap de l'organisme de formation.

6.5 : Assurance

Le client s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels, directs et indirects, susceptibles d'être causés par ses agissements ou ses préposés, pendant l'action de formation.

De son côté, l'organisme de formation est couvert par une assurance responsabilité civile pour les dommages causés par ses formateurs. Dans le cas de formations organisées dans des locaux fournis ou loués par le client, celui-ci s'assure qu'ils soient couverts par une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects, susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés.

6.5 : Assiduité, absence

Tel que stipulé dans le règlement intérieur adressé à chaque participant en amont de la formation, la participation à la totalité de l'action de formation prévue est obligatoire. L'assiduité totale à la formation est exigée pour atteindre les objectifs pédagogiques fixés.

Une fiche d'émargements co-signée de tous les participants et de l'intervenant pédagogique, permet d'attester de la présence de chacun. L'intervenant pédagogique se réserve le droit de ne pas valider la totalité des acquis, en cas d'absence, même partielle.

L'intervenant pédagogique peut éventuellement proposer un rattrapage des séquences ou modules concernés, au participant, n'ayant pas pu assurer sa présence.

7. Refus de commande

Dans le cas où un client passerait une commande à Coodem sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), Coodem pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

8. Informatique et libertés

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à Coodem en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Coodem pour les besoins desdites commandes.
Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à Coodem.

9. Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, outils, oral…) utilisés par Coodem et ses intervenants pédagogiques, pour assurer la formation ou remis aux stagiaires, constituent des œuvres originales, et sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, en dehors de l'usage prévu par les objectifs de la formation, sans un accord de l'organisme de formation.

10. Confidentialité

L'organisme de formation s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le client y compris les informations concernant les stagiaires.
Cependant, le client accepte d'être cité par Coodem comme client de ses formations.
A cet effet, il l'autorise à mentionner son nom, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention

11. Renseignement, réclamation

Toute précision relative aux présentes conditions particulières de vente, demande d'information et/ou réclamation doit être faite par courrier ou mail aux coordonnées de l'organisme de formation, qui s'efforcera de répondre à toute question dans les meilleurs délais.

12. Loi applicable

Les Conditions Particulières et tous les rapports entre Coodem et ses clients relèvent de la Loi française.

13. Litiges

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, les Tribunaux Laval seront seuls compétents pour juger le litige.

Maud GAGNANT
Formatrice - Consultante

Téléphone : 06 49 20 92 42

Mail : maudgagnant@orange.fr

Site internet : www.maudgagnant-formation.fr

Organisme de formation

SA sous statut SCOP, à capital variable, inscrite au RCS de LAVAL sous le n°450 982 830
SIRET N°450 982 830 00025 - N° de TVA Intracommunautaire : TVA FR 68 450 982 830 -
APE : 8299Z
Coodemarrage53 - Zone Technopolis - Bat C - Rue Louis de Broglie 53810 Changé

Organisme de formation déclaré auprès de la préfecture des Pays de la Loire
sous le numéro d'agrément 52 53 000512 53 - certifié Qualiopi
au titre des actions de formation depuis le 7 avril 2021